

Ce 12^{ème} CCA INFO fait le lien entre 2015 et 2016. En cette fin d'année, l'Office de Tourisme et les services de la ville se sont à nouveau mobilisés pour mettre la ville à l'heure de Noël et rassembler petits et grands. Chacun vivra sans aucun doute de façon plus intense la célébration de ce moment où les notions de convivialité, solidarité et espoir prendront un sens encore plus fort à l'aube de cette nouvelle année.

Notre Communauté de Communes connaîtra en 2016 de nouvelles évolutions.

Ainsi, la reprise en Régie du service de bus BAAG qui dessert Abbeville et nos communes rurales marque la volonté des élus communautaires d'améliorer encore ce service public dans l'intérêt des usagers.

2016 sera aussi une année décisive pour l'avenir de la Picardie Maritime avec la mise en œuvre de la réforme des Communautés de Communes. Un enjeu important pour notre territoire qui doit trouver toute sa place dans la nouvelle Région.

La connaissance de notre passé participe de notre capacité à construire notre avenir : les fouilles archéologiques menées à Caours et Eaucourt témoignent de l'intérêt de la recherche scientifique à l'égard de ces sites. L'appropriation de ces découvertes par le grand public constitue un nouvel objectif pour la valorisation de notre territoire.

Enfin, les nombreux rendez-vous proposés début 2016 par le Conservatoire de Musique et de Danse, l'École des Beaux-Arts et l'aqu'ABB nous engagent plus que jamais à partager passions, émotions pour l'épanouissement de chacun.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour une année 2016 porteuse d'espoir.

Nicolas Dumont

Président de la Communauté de Communes de l'Abbevillois - Maire d'Abbeville

C'est Noël!

Au cœur de l'hiver, Noël est l'occasion pour petits et grands de plonger dans l'univers féérique et magique de ce rendez-vous venu de la nuit des temps. Une fois de plus, l'Office de Tourisme de l'Abbevillois et les services de la ville se sont mobilisés pour que le centre d'Abbeville prenne des allures de fête et que chacun au gré des rues et places découvrent avec plaisir animations, jeux...



A l'Office de Tourisme, les enfants pourront déposer leur courrier dans la boîte aux lettres spéciale Père Noël et les 12 et 19 décembre de 14h à 17h se faire photographier avec lui. Ils le retrouveront également place Max Lejeune les 13, 16, 20, 21, 22 et 23 décembre. Manège de poneys (au pied du beffroi) parcours de trottinettes près des Ursulines, présence des manèges Petit train, Momstar, Baby Tagada (place Max Lejeune) feront la joie des bambins sans oublier des ateliers de jeux et de création dans le « village de Noël » et deux parcours d'accrobranche. Une dizaine de chalets installés place Max Lejeune proposeront des idées de petits cadeaux originaux, souvent faits mains ou artisanaux (bijoux, poteries, céramiques, produits naturels de soins, Raku, sacs, pulls...) sans oublier la dégustation de crêpes, gaufres, marrons chauds et autres friandises. La Collégiale Saint Vulfran, accueillera la traditionnelle crèche jusqu'au 6 janvier et deux concerts le dimanche 20 décembre : à 15h, la classe d'orgue du Conservatoire et à 17h, le groupe Arbolesco (Gospel). Ce même jour, le centre-ville deviendra piétonnier pour faire place aux 10 km de la corrida (course à pied), à la parade des peluches de l'amicale Saint-Jacques, le tout au rythme de la fanfare et d'animations diverses dont la descente du Père Noël de la façade de l'hôtel Mercure. Et, petit clin d'œil au temps jadis, des promenades en calèche seront au départ du parvis de la Collégiale les 13 et 20 décembre.

Enfin, ce Noël 2015 mettra à l'honneur un jeu bien connu de nombreuses générations depuis son invention au Danemark en 1932 : le Lego® dont le souvenir perdure depuis l'enfance et nourrit les rêves de bâtisseur de ses adeptes. A l'Office de Tourisme l'exposition « Lego® » présentera des maquettes anciennes et récentes ainsi que des photographies originales de Nathalie Putelli qui mettent en scène les célèbres petites figurines dans un décor souvent décalé. Les enfants pourront investir durant la visite de leurs parents, le carré jeux Lego® prévu à leur intention. Enfin, cerise sur le gâteau, les passionnés auront le loisir de démontrer leur dextérité lors d'un concours organisé le samedi 19 décembre de 14h30 à 17h à Garopôle. Objectif : construire le plus rapidement et parfaitement possible un set de jeu Lego®. Le public sera le bienvenu pour admirer le savoir-faire des candidats. Chaque participant sera récompensé, le premier prix recevra un maxi set Lego® d'une valeur de 140€, remis le lendemain à 11h30 place Max Lejeune. Ce même dimanche, de 14h à 18h, les boîtes utilisées lors du concours seront proposées à la vente à l'Office de Tourisme (tarif occasion). Concours sur inscriptions selon catégorie : 9/12 ans - 13/15 ans/et + de 16 ans - 8€ par personne. Règlement et bulletin de participation sur www.abbeville-tourisme.fr (limité à 60 participants). Ce concours est organisé en partenariat avec Ludomania, avec l'aide des magasins Jouet Club, Maxytoys et du Cinéma Le Rex. Si vous voulez apporter votre touche personnelle à cet événement « Légio », poster vos photos depuis instagram avec le tag #legonoelabbeville. Les clichés les plus funs seront repris sur www.abbeville-tourisme.com



Caours, Eaucourt : on fouille !

L'Abbevillois est riche de trésors archéologiques dont l'étude révèle un passé parfois lointain et inattendu.

Ce fut le cas à Caours où la découverte en 2005 d'un site néanderthalien a révolutionné les théories en cours sur ces populations dont la présence est désormais attestée en période inter-glaciaire, soit 115 000-130 000 ans avant notre ère.

Septembre 2015 a vu la reprise des fouilles sur le site. Celles-ci interrompues depuis 2010, se sont déroulées dans des conditions optimales grâce à l'acquisition d'une partie du site par la CCA. Les archéologues ont ainsi pu mener leur travail sans avoir en fin de chantier l'obligation de remblayer pour permettre la remise en culture de la terre. Autour de Jean-Luc Loch, (INRAP) Patrick Auguste et Pierre Antoine (CNR), l'équipe de fouilles a vu se confirmer sur la partie étudiée l'existence du même niveau archéologique que lors des fouilles de 2010. Sur la zone excavée, une centaine de silex et plus de 200 ossements d'animaux ont été prélevés ; il s'agit d'une zone moins dense que celle préalablement fouillée. Mais, la découverte la plus importante de cette campagne relève du domaine géologique et stratigraphique. L'existence d'un chenal de 3 à 4 m à l'est du gisement étudié atteste la présence d'un écoulement d'eau, type ruisseau allant du niveau de la rue actuelle vers le fond de vallée. Il confirme ainsi l'importance du réseau hydrographique de l'époque (Scardon et petits ruisseaux), élément essentiel pour la présence d'une faune convoitée par les chasseurs néanderthaliens. Cette découverte permet aux archéologues d'appréhender de façon plus fine l'environnement proche de ce terrain de chasse : cartographie et reconstitution visuelle témoigneront d'une situation dont la datation se précise entre 124 000 /122 000 ans avant notre ère grâce à l'étude de petits mollusques retrouvés sur le site. Les silex mis à jour en septembre seront analysés à l'INRAP à Amiens et les ossements à Villeneuve d'Ascq dans l'unité du CNRS de Patrick Auguste.

En 2016 (de la mi-juin à la mi-juillet) un nouveau périmètre situé entre le premier secteur fouillé et celui examiné en 2015 (au niveau de l'actuel chemin d'accès), sera excavé et exploré afin d'avoir une vue d'ensemble de cette zone dans sa continuité avant que ne soient engagés les premiers travaux d'aménagement du site en vue d'une ouverture au public.



Eaucourt : un château à la recherche du temps passé.

Les origines du château d'Eaucourt remontent au XIII^{ème} siècle. Les XIV^{èmes} et XV^{èmes} siècles furent témoins de son extension sous les seigneurs de la Ferté, afin de protéger les nouvelles conquêtes de Philippe Auguste, roi de France. Par la suite, l'édifice fut régulièrement assailli, conquis, en parti démoli, reconstruit. La dernière occupation date de 1777. Abandonné, il servit de carrière. Seule, une tour et quelques pans de murs ont survécu à ces démolitions. Depuis 1983, l'association du château d'Eaucourt le fait revivre et œuvre pour qu'il retrouve sa place au cœur de la vallée de la Somme.

Fil rouge de cette démarche, la réalisation d'un chantier utilisant les techniques et matériaux de l'époque. Animations, évènements sont le cadre de l'immersion du public dans l'époque médiévale. Cette année près de 20 000 visiteurs ont découvert le site et ses activités. Cette démarche a conduit Damien Maupin qui fut à l'origine de l'association, à œuvrer au démarrage de fouilles archéologiques.

Une première campagne de fouilles cet été 2015 marque ainsi la volonté d'aller plus loin dans la redécouverte de ce passé et constitue une nouvelle étape vers une réappropriation voire la reconstruction de ce site de défense qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Piloté sous l'égide d'un conseil scientifique rassemblant chercheurs, archéologues et conservateurs, la campagne de fouilles sert de terrain de formation aux jeunes étudiants mobilisés.

Première étape de cette campagne de fouilles en mars 2015: un relevé topographique du site et de ses abords. Le terrain ainsi analysé a révélé des reliefs à l'avant du château (emplacement probable d'un ancien accès), un tertre, une enceinte castrale bien dessinée et des reliefs à l'intérieur du périmètre ainsi délimité, preuve de l'existence de bâtiments à l'est c'est-à-dire opposé au châtelet d'entrée subsistant et sur le côté sud.



Deuxième étape en août 2015 avec le début de sondages sur deux zones : la première, zone supposée du logis seigneurial est située à l'opposé du châtelet d'entrée. La seconde se situe dans l'enceinte castrale sur environ 30 m². Les fouilles menées sous la responsabilité scientifique de Sandrine Moury ont permis de mettre à jour, après dégagement de la végétation, des vestiges de mobilier archéologique (objets) datant du XVIII^{ème} siècle constitués notamment de tessons de céramique grise, noire ou rouge (issue de la production locale) et des clous forgés. Sur le plan architectural, le sondage nord présente des éléments de murs et de fondations, notamment la base octogonale d'une maçonnerie soignée avec un damier silex/grès et des pierres moulurées. L'intérieur circulaire est maçonné en briques. Cet appareil architectural laisse supposer l'existence d'une tour située à l'angle nord-est de l'enceinte castrale. Des traces de réemploi (pierres-briques sans liant) datant de la période de démolition du château au XIX^{ème} siècle et de son utilisation comme carrière ont également été révélées.

Le sondage Est située dans l'enceinte castrale révèle les traces d'un habitat du XVIII^{ème}. Sous les éboulis, un sol d'occupation a été mis à jour ainsi qu'un mur de parement extérieur en grès. Un muret de réemploi marque là aussi la fonction de carrière au XIX^{ème} siècle. Les fouilles menées durant les semaines médiévales ont permis au public de les découvrir en temps réel.

Ces premiers sondages encourageants préfigurent quatre années de fouilles organisées autour des 6 axes de recherche définis par le conseil scientifique : étude de l'implantation de l'aire castrale dans son environnement (notamment vis-à-vis du village) ; modifications du milieu naturel d'origine ; recherches sur le château aux XIV-XV^{èmes} siècles ; son évolution suite aux destructions successives ; l'organisation des bâtiments et enfin son rôle comme pôle de commandement.



Vacances de février 2016. Accueils de loisirs : on s'inscrit !

Les inscriptions pour les vacances de février sont possibles jusqu'au 29 janvier prochain. Pour cette période, cinq centres seront ouverts du 8 au 19 février de 9h à 17h30 avec un accueil possible des enfants dès 7h30 et un départ à 18h. Ainsi à Abbeville, les enfants âgés de 3 à 12 ans pourront se rendre sur les sites suivants :

ALSH Menchecourt (88 rue du Haut)

ALSH Picardie (école élémentaire Picardie, 19 rue de Picardie)

ALSH Platanes (école élémentaire Platanes, rue des Platanes)

Pour Rouvroy, les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h à la cantine puis emmenés pour la journée à l'ALSH Platanes avec un retour le soir. Les adolescents (13-16ans) se retrouveront au CAJ, 82 rue Saint Gilles.

En milieu rural c'est l'ALSH Mareuil-Caubert (espace Abbé Pierre) qui ouvrira ses portes aux enfants de 3 à 12 ans. Pour les autres communes un transport est prévu au départ de chacune d'entre elles.

Pour tous renseignements : Accueil de Loisirs : 03 22 19 20 35 (82 rue St Gilles à Abbeville).

Nouveau : infos en ligne ! www.cc.abbevillois.fr

Pour faciliter les démarches et permettre une meilleure connaissance des activités des Accueils de Loisirs, les informations pratiques (dates d'inscription, plannings d'activités, événements, équipes d'animateurs ..) seront accessibles sur le site à partir de janvier 2016.

BUS BAAG : un nouveau mode de gestion !

La Communauté de Communes de l'Abbevillois est autorité organisatrice des transports urbains de personnes sur son périmètre d'action. Elle organise donc et finance le service public de transport urbain.

Au quotidien, comment cela marche ?

La CCA avait confié par un contrat de délégation de service public (DSP) d'une durée de douze ans, qui arrive à terme le 31 décembre 2015, la gestion et l'exploitation du réseau de bus à la société Kéolis Abbeville. La Communauté de Communes a décidé de reprendre en direct la gestion de son service de transport de voyageurs à compter du 1er janvier 2016 sous la forme d'une Régie à simple autonomie financière, un mode de gestion adapté à la taille modeste du réseau abbevillois. Cette décision permet de garantir à la collectivité la maîtrise de sa politique de transport.

Quel mode de fonctionnement pour l'avenir ?

La Régie à simple autonomie financière est administrée, sous l'autorité du Président de la CCA et de son Conseil communautaire par un Conseil d'Exploitation et un Président élu pour 6 ans, ainsi que par un Directeur. La présence d'élus communautaires au nombre de six permet un contrôle direct de la mise en œuvre du contrat de transport notamment dans son aspect financier. Outre ces 6 élus, siègent au Conseil d'exploitation, deux représentants des usagers du service public de transports de voyageurs, un représentant du personnel et un représentant des entreprises de plus de 9 salariés du périmètre de transport urbain. Le Président du Conseil d'Exploitation est élu en son sein ainsi qu'un vice-président. Le personnel actuellement en poste est repris par la collectivité, tout en conservant son statut de CDI de droit privé. Il est placé sous l'autorité directe du Président de la CCA (comme tout agent de la collectivité). La Régie est soumise aux règles de la comptabilité publique et les marchés publics, pour assurer son fonctionnement, sont passés par la CCA.

Missions de la Régie :

Elle reprend dans un premier temps les services déjà existants c'est-à-dire les services réguliers (desserte d'Abbeville intra-muros et des communes rurales), services de transport scolaire, de transport à la demande, de transport en faveur des personnes à mobilité réduite. Il sera demandé par la suite au directeur de la régie et à son conseil d'exploitation de réfléchir au déploiement d'une nouvelle offre de service notamment pour le transport à la demande.



Musique. Beaux-Arts. Aqu'abb : à vos agendas 2016 !

Dimanche 24 janvier -16h - Eglise St Gilles à Abbeville : L'Angleterre, Shakespeare et la musique britannique seront mis à l'honneur par Fabio Bonizzoni et les solistes de son ensemble La Risonanza.

Nuit des Conservatoires : une première pour le Conservatoire de Musique et de Danse de l'Abbevillois !

Vendredi 29 janvier 2016 - 20h - Chacun pourra aller à la rencontre du Conservatoire de l'Abbevillois pour en découvrir les multiples facettes. Pour cette occasion, rendez-vous est donné à Garopôle où équipes enseignante, administrative et technique se mobilisent pour participer à cette 3^{ème} édition initiée par le Ministère de la Culture.

Objectif : proposer un regard décalé, festif, fait de surprises sur ces établissements qui depuis de nombreuses décennies témoignent d'une forte vitalité et se distinguent par leur diversité et leur richesse.

Mardi 2 février -20h - Eglise Saint -Fuscien à Grand-Laviers : Le trio Scapa emmené par 3 jeunes musiciens du Sud-Ouest réunit de façon atypique flûte, harpe et guitare.

Vendredi 26 février -20h - aqu'ABB à Abbeville : A l'occasion du centenaire de la bataille de la Somme, un programme de musique française (Debussy, Caplet, Ravel), une création de Florent Senia sur un livret de Pierre Garnier. Avec le quatuor Van Kujik, Alexandra Luiceanu, le chœur colors dirigé par Nawal Oueld Kaddour et deux nageuses d'Amiens Métropole Natation.

Judi 10 mars - 20h - Chapelle du Carmel d'Abbeville

Trois musiciens (Oud, mandole, accordéon, percussions) et deux chanteurs pour un voyage au cœur de la Méditerranée, de l'Andalousie médiévale aux étapes de la diaspora juive des Balkans à l'Algérie du XX^{ème} siècle en passant par la Turquie.

Aux Beaux-Arts rendez-vous à la petite galerie

Jusqu'au 22 janvier : l'univers insolite des collectionneurs : Stylos publicitaires de Lucien, poupées folkloriques détournées de Cécile Demoulin, sables des flacons d'hélène Breude, invitation à l'errance... Autant de regards décalés posés sur des objets du quotidien, devenus oeuvres d'art.

Du 25 au 29 janvier : Les élèves du lycée Baie de Somme dans le cadre d'un projet de réussite éducative s'inspireront de ces pratiques de collectionneurs en créant un cabinet de curiosités du XXI^{ème} siècle.

Du 6 février au 18 mars : Place aux céramiques de Christine Loriot, dont le travail inspiré des éléments naturels s'oriente sur le volume et l'abstraction, les techniques mixtes (céramique et collages plastiques).

A l'aqu'ABB

Samedi 30 janvier 19h- 22h

Coup de chapeau pour une soirée aqua-night !

Venez découvrir les activités aqua-forme en ateliers (aquagym, aqua-running, aquabike...) avec votre chapeau ou votre bonnet de bain ! Le plus original sera récompensé....(Sur réservation – tarif séance unitaire ou abonnement)

Dimanche 31 janvier de 9h à 12h et de 15h à 18h00

Soutenir avec le SCA Natation les jeunes nageurs lors des Interclubs régionaux benjamins.

Cette compétition par équipe rassemble tous les nageurs benjamins (11-12 ans) de la région Picardie.

Entrée libre- Renseignements au SCA Natation : Tél : 03 22 24 97 96

Mardi 9 février de 14h30-17h30 : Fêtons Mardi-Gras !

Un après-midi festif pour les plus jeunes (1€ l'entrée pour les 16 ans et moins) Et si on se déguisait pour aller à la piscine ??? et participer aux jeux aquatiques, à une chasse au trésor....

Samedi 12 mars de 19h à 22h00 : On reste ZEN !

Sauna, hammam, massages, gym aquatique douce, musique et lumières pour se détendre, se relaxer à l'approche du Printemps.... (sur réservation – tarif séance unitaire ou abonnement)

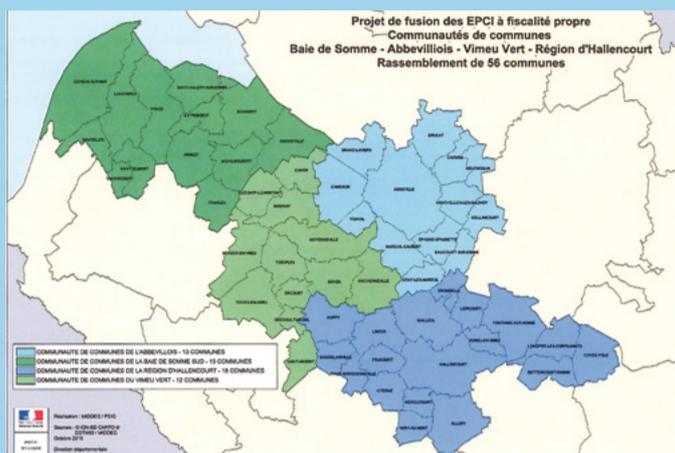
Dimanche 17 janvier et 13 mars à 11h : Nager en musique !

Une nouvelle formule : la fin de matinée musicale animée par Lucas Parton.

Renseignements/Réservations à l'aqu'ABB au 03 22 24 05 69 (sauf indications contraires)

Communauté de Communes: une nouvelle cartographie en 2017 !

La loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe (pour Nouvelle Organisation territoriale de la République) prévoit de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI). Les élus et le préfet concernés ont la charge d'élaborer ces nouveaux schémas au sein d'une commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Cette commission est composée de représentants des communes, des EPCI, des syndicats mixtes et syndicats de communes, de représentants des conseils départemental et régional. Au premier janvier 2017, les communautés de communes doivent atteindre le seuil minimal de 15 000 habitants. La nouvelle carte des Régions justifie cette volonté de créer des ensembles plus étoffés dont la cohérence spatiale permettra de développer des projets structurants pour offrir des services plus conséquents aux populations concernées.



La Picardie maritime est constituée de huit Communautés de Communes ou EPCI (établissement public de coopération intercommunale) : Authie Maye (17206h), Abbeillois (30865h), Baie de Somme Sud (11984h), Canton de Nouvion (8301h), Haut-Clocher (7793h), région d'Hallencourt (8978h), Vimeu Vert (5642h), Vimeu Industriel (17909h).

Depuis la rentrée de septembre les élus du territoire ont débattu des fusions possibles avec leurs homologues. De son côté la Préfète de la Somme a élaboré un schéma de fusion, présenté le 13 octobre dernier à la Commission départementale de coopération intercommunale. Cette proposition dessine deux grands ensembles pour la Picardie Maritime sachant que 5 communautés de communes sur 8 sont dans l'obligation de fusionner en raison de leur taille (moins de 15 000 habitants).

La Préfète de la Somme a proposé aux Communautés de Communes de Baie de Somme Sud, d'Hallencourt et du Vimeu Vert de rejoindre celle de l'Abbeillois. Seraient ainsi rassemblées 56 communes soit 57 469 habitants. La présence d'une ville de plus de 15 000 habitants (Abbeville) permettrait de créer une communauté d'agglomération. Plusieurs raisons motivent cette proposition :

- Obtenir un territoire de coopération mieux reconnu dans le cadre de la nouvelle Région Nord- Pas de Calais/Picardie.
- Ouvrir l'accès à une plus large population des équipements de la CCA tels le Conservatoire de Musique et de Danse, l'école des Beaux- Arts et le centre de natation.
- Reconnaître un bassin de vie qui voit les habitants des Communautés de Communes limitrophes de l'Abbeillois venir à Abbeville pour leur activité professionnelle, leurs achats, leur suivi santé (présence d'un hôpital, de professionnels médicaux) et une bonne partie de leur activité culturelle.

Enfin le nouvel EPCI bénéficierait d'aides de l'Etat plus importantes avec la dotation globale de fonctionnement, en tenant compte du critère de la fiscalité professionnelle unique déjà en vigueur dans l'Abbeillois et Baie de Somme Sud.

Un calendrier prévoit les différentes étapes avant la prise de décision finale.

Elaboration du schéma départemental de coopération intercommunale :

Octobre-décembre 2015 : Le projet de schéma proposé par la Préfecture de la Somme est transmis pour avis aux communes et aux Communautés de Communes. Charge à elles de délibérer dans les deux mois. A défaut de réponse dans ce délai, l'avis est considéré comme favorable.

Avant le 31 décembre 2015 : les avis des communes et des intercommunalités sont transmis à la commission départementale de coopération intercommunale.

Du 1er janvier au 31 mars 2016 : La commission a 3 mois maximum pour se prononcer. A défaut d'avis favorable, toute modification des projets doit obtenir un accord à la majorité des 2/3 des membres (32 voix).

Le schéma doit être arrêté au plus tard le 31 mars 2016 par la Préfecture et publié.

Mise en œuvre :

Du 1er avril au 15 juin 2016 au plus tard :

Les arrêtés préfectoraux fixant les projets de périmètre mentionnés dans le schéma sont pris et adressés pour avis aux communes et intercommunalités concernées.

Du 15 juin au 31 août 2016 : Les collectivités doivent se prononcer par délibération sur le périmètre qui les concerne. A défaut de réponse dans ce délai, leur avis est réputé favorable.

Du 1er septembre au 31 décembre 2016 :

Publication de l'arrêté préfectoral créant les nouveaux EPCI avec effet au 1er janvier 2017. Durant cette période la préfète peut créer un nouvel EPCI après avis simple de la commission, même si la majorité des communes concernées n'est pas favorable.

Du nouveau côté tri !

A partir du 1er janvier 2016, le tri est simplifié :

tous les emballages plastiques sont à déposer dans le bac orange : petits pots, barquettes, films, flacons, bouteilles en plastique rejoignent désormais les emballages papier, carton, métal. Après la collecte, Véolia Tri sépare selon sa nature les déchets et procède au recyclage ou à la valorisation.

